Envoyé en préfecture le 29/03/2022
Reçu en préfecture le 29/03/2022
Affiché le
ID : 030-213001050-20220326-DEL020-DE

DEPARTEMENT DU GARD - COMMUNE DE DOURBIES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-six mars à neuf heures trente,
Le conseil municipal de la commune de DOURBIES, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 21 mars 2022

Nombre de Conseillers :
En exercice 11
Présents 8
Procuration 2
Votants 10

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, JOSSINET Gaëlle, SANCH Chantal, Mrs, ESCANDE Renaud, RAGUES Christian, THION Jean-Claude, BALSAN Laurent

Absents excusés : SAUVAIRE Marc, ALBE Jean-Luc, PONCELET Jean-Marie

Procurations : ALBE Jean-Luc à ESCANDE Renaud et SAUVAIRE Marc à LEBEAU Irène

Vote :
Pour : 10
Abstention : 0
Contre : 0

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION BUDGET GENERAL ET BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT – ANNEE 2021

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Fait et délibéré en Mairie, le 26 mars 2022

Mme le Maire
Irène LEBEAU

MAIRIE DE DOURBIES (GARD)